



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*





**Agence française
des chemins
de Compostelle**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France

Réunion du Comité interrégional du bien et signature de la charte de gestion

 Toulouse – Hôtel-Dieu Saint-Jacques

 10 juin 2026

Une étape décisive pour la gestion d'un des plus grands biens du patrimoine mondial en France

Le Comité interrégional du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » se tiendra le 10 juin 2026 à Toulouse, au sein de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques, l'une des composantes emblématiques du bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Réunissant l'État, les collectivités territoriales, l'Agence française des Chemins de Compostelle (AFCC) et l'ensemble des partenaires, ce comité marque une étape structurante dans la mise en œuvre du plan de gestion national du bien.

Inscrit depuis 1998, ce bien culturel en série regroupe 78 composantes réparties dans 10 régions, 32 départements et 95 communes. Il constitue un témoignage exceptionnel du phénomène du pèlerinage de Compostelle et de ses dimensions historiques, spirituelles et culturelles.

Un plan de gestion national pour un patrimoine exceptionnel

Le comité sera consacré à la mise en œuvre du **plan de gestion national 2023-2031**, véritable feuille de route stratégique du bien.

Fruit d'une démarche de concertation inédite associant plus de 1 300 acteurs, ce plan vise à :

- garantir la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du bien,
- renforcer la coordination entre les acteurs,

- accompagner les territoires dans la valorisation durable des Chemins,
- structurer un réseau national autour des 78 composantes.

Articulé autour de cinq axes stratégiques — gouvernance, protection, connaissance, développement et coopération — il permet de concilier **préservation patrimoniale, fréquentation croissante et développement territorial durable**.

👉 **Un arrêté interpréfectoral fondateur pour l'entrée en vigueur du plan**

Le comité intervient dans le prolongement d'une avancée majeure : la signature, le **3 avril 2026**, de l'arrêté interpréfectoral approuvant officiellement le plan de gestion du bien.

Pris conjointement par l'ensemble des préfets de région concernés, cet arrêté :

- **approuve le plan de gestion 2023-2031,**
- rend ses dispositions **applicables sur l'ensemble du territoire du bien,**
- formalise les engagements de l'État, des collectivités et des gestionnaires,
- garantit la conformité du dispositif aux exigences de la Convention du patrimoine mondial.

Il consacre ainsi une gouvernance interrégionale inédite et le passage à une **gestion coordonnée à l'échelle nationale**, reposant sur l'implication active de l'ensemble des collectivités propriétaires et gestionnaires des composantes.

👉 **Signature de la charte de gestion : un engagement collectif renforcé**

Moment fort de la journée, la signature officielle de la **charte de gestion du bien** viendra concrétiser l'engagement des partenaires.

Cette charte :

- définit les modalités de gouvernance et de coopération entre l'État et l'AFCC,
- précise les rôles et responsabilités des acteurs,
- encadre la mise en œuvre et le suivi du plan de gestion,
- affirme un objectif commun : **préserver, transmettre et partager ce patrimoine exceptionnel.**

Elle marque une nouvelle étape dans la structuration du réseau des composantes et renforce la cohésion entre les acteurs du bien.

👉 Une gouvernance exemplaire au service d'un patrimoine vivant

Le Comité interrégional du bien, instauré en 2015, constitue l'instance centrale de pilotage. Co-présidé par le préfet coordonnateur et le président de l'AFCC, il assure :

- la définition des orientations stratégiques,
- le suivi et l'évaluation du plan de gestion,
- l'animation du réseau des acteurs

Sa tenue annuelle permet de fédérer les acteurs autour d'une ambition commune : faire des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle un **patrimoine vivant, partagé et durable**.

👉 Un patrimoine mondial au cœur des enjeux contemporains

Au-delà de leur valeur historique et culturelle, les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle incarnent aujourd'hui :

- une identité européenne partagée
- [une itinérance en plein essor](#) (en 2025, plus de 55 000 cheminants en France, 500 000 pèlerins accueillis à l'Office des pèlerins Compostelle)
- une réponse aux aspirations contemporaines de sens, de spiritualité et de reconnexion,
- un levier de développement pour de nombreux territoires.

La mise en œuvre du plan de gestion et l'engagement collectif des partenaires visent à assurer un équilibre durable entre **attractivité, préservation et transmission**.

Inscription au point presse en ligne :

👉 <https://forms.gle/rGdaxKuWJA9u7Ejw5>

Contacts presse

Pour l'Agence française des chemins de Compostelle :

accueil@chemins-compostelle.com

+ 33 (0)5 62 27 00 05)




**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*
PRÉFET COORDONNATEUR
DES CHEMINS DE COMPOSTELLE EN FRANCE



**Agence française
des chemins
de Compostelle**